

COMITE DE DIRECTION



Réunion plénière du Mercredi 05 Septembre 2018
PROCES-VERBAL

En préambule le Président souhaite la Bienvenue à
M. DUARTE Fernand, Président de Villiers ES,
Le Président Nogent FC également invité, s'est excusé.
(Bénévoles du Mois)

Présidence de Thierry MERCIER

Membres présents :

Mmes Estelle BATHENAY, Marie-Christine CATELAN, Pascale CHOQUET,
MM. Jean Jacques COMBAL, Patrick DARDENNES, Régis ETIENNE, Jean Jacques FOPPIANI, Michel
GOLDSTEIN, Jean Pierre MAGGI, Michel THOMAS, Denis TURCK, Abdeslam TIGHLIT

Assistent : Mme Lili FERREIRA (Directrice Administrative), José DIAS (CDA), Hervé HAPPY (CTD)

Absents Excusés : MM. Daniel BROCHE, Vincent GUERIN

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

-Comité de Direction du 27 Juin 2018

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS & COMMUNICATION

Le Président et son Comité adressent ses plus chaleureuses félicitations à **l'Equipe de France** pour son titre de **Championne du Monde 2018**.

Remerciements pour les cartes de vacances de :

MM. Louis VINCENTI, Maurice SAINT ALBIN, Jean Claude GIRARD, Jean Pierre PARCINSKI.

VIE DES COMMISSIONS

NOMINATIONS

Commission Technique, le Comité nomme les membres ci-après :

Président : Delage Francis

Membres : Abadie Stephane / Antunes Ludovic / Bassi Cecilia / Bathenay Estelle / Beaune Thierry / Bonnard Cedric / Broche Daniel / Calegari Stephane / Catelan Fontaine Marie Christine / Choquet Pascale / Delage Francis / Dias Jose / Espitalier Fabrice / Fitcho Bissai Simon / Fontaine Sebastien / Girard Jean Claude / Goffaux Gregory / Gourdou Jean Philippe / Gressien Georges / Gun Mickael / Happy Tchankou Herve / Kannouche Karim / Konte Kani / Kuntzmann Michel / Le Guyader Jacques / Le Ray Christian / Lecomte Pascal / Martineau Eric / Muongkhoun Peter / Oudaya Hedi / Parcinski Jean Pierre / Piombo Laurent / Seveste Patrick / Tafinine Driss / Theleus Pierre / Thomas Michel / Traore Moussa / Valeri Fabien / Vincenti Marc / Zidane Salah

Nommer un représentant UNAF en CPME

Intervention de M. Régis ETIENNE, qui communiquera le nom lors du prochain Comité de Direction

Candidatures :

- * **M. Faycal ELGAOUZI** – Commission Technique
- * **M. Frédéric SUSSET** – Commission Organisation des Championnats
- * **M. Yasin JABRI** – Commission Prévention Médiation Education
- * **M. Marc DUPRE** – Acte de candidature sans préciser la Commission
- * **M. Eric DAIGNY** – Commission de Discipline ou Commission des Coupes
- * **M. Maurice LAPOUSSIN** – Commission de Discipline

Pour les candidatures ci-dessous, le Secrétaire Général va leur fixer un rendez-vous et fera un retour au prochain Comité, sauf pour la Commission Technique dossier Transmis au CTDF et au Président de la dite Commission pour suite à donner.

* **Christian POTARD**, Observateur

* **EI MARBET (Compléter le nom), Obervateur**

Le Comité donne une suite favorable à ces deux candidatures en tant qu'Observateurs.

* **Abdel BOUDGEDIR** – Observateur

Le Comité ne donne pas une suite favorable à cette candidature

Le Président du District informe qu'il va recevoir Mmes Aline FAUTRA et Marie-France ROPARTZ.

Demande de renouvellement en qualité d'Arbitre Honoraire de M. ETIENNE Régis

Le Comité donne une suite favorable à cette demande

DOSSIER FINALE SENIORS « COUPE DU VAL DE MARNE

Match : CHOISY AS / IVRY US Football (2) du 03.06.18

Dossier transmis par la Commission de Discipline du 12 Juin 2018, non traité au Comité de Direction de Juin 2018, les deux Clubs ayant fait appel.

Demande en instance : « Non engagement des Clubs » aux prochaines Editions des Coupes du Val de Marne

Par ailleurs, lors de l'Appel, le Club d'Ivry Football US a demandé à ce que le trophée leur soit remis.

Le Comité, après un large débat, décide de ne pas retirer ces Clubs de la Coupe du Val de Marne Seniors. Un courrier va leur être adressé.

« FOOT ANIMATION »

Challenge Club « Foot Animation 2017 & 2018

Les Clubs LAUREATS de ce Challenge seront dotés de gourdes (50 Chacun), remises lors des réunions par secteurs.

9 Clubs concernés : Port.Aca Champigny / Bry FC / Ecole Plesséenne de Football / Limeil Brévannes AJ / Marolles FC / Olympique Club Ivry / Olympique Paris Espoir / Ormesson US / Valenton FA

Dotation de Ballons T4 « Challenges du Président du Conseil Départemental » 2017 & 2018

Cette remise, contrairement aux saisons passées, sera faite lors des réunions du Football d'Animation par secteur.

Au total 66 Clubs concernés se verront remettre un sac de 6 Ballons T4.

Challenge « Francis Bleuet »

Demande de la Commission : Que ce Challenge devient uniquement départemental, catégorie U10 soit renommé : « CHALLENGE U10 JOSE LEVY »

Une suite favorable est donnée à cette demande.

FOOT REDUIT : CATEGORIE U13 « FMI » Proposition

Le district prévoit cette saison la prise en charge de 50€ sur les tablettes (50% du coût) pour chaque équipes U13 engagées.

En fin de saison, les clubs de cette catégorie qui auront utilisé la tablette à plus de 70%, se verront remboursés les 50% non pris en charge initialement, soit 50 euros.

VIE DU DISTRICT

FILMS DE SENSIBILISATION DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

3 Devis reçus :

- 1^{ER} HDN 3 Montages : 5565,00 € TTC
- VISIO FOOT 3 Montage : 5700 € TTC
- CIELPROD 3 Montages : 3000 TTC (*Arbitre du District*)

Les devis « FILMS » sont en cours d'étude par M. Michel GOLDSTEIN.

- Proposition de panneaux (80x120) à remettre aux clubs.

Le Comité donne une suite favorable.

**CLUBS N'AYANT PAS RETOURNE LA CONVENTION + RIB
POUR LA MISE EN PLACE DU VIREMENT DES ARBITRES / PRELEVEMENT CLUBS**

1. CAL 94 FUTSAL (Futsal D1)
2. ESPERANTO FC (Seniors D3)
3. GENTILLY AC (Plusieurs équipes concernées)
4. MIMOSA MADA SPORTS (Seniors D3)
5. PARTENAIRES AC (CDM D1)
6. PHARE ZARZISSIEN (*Doit l'adresser – Seniors D3*)
7. ULTRA FUTSAL CLUB 94 (Futsal D2)
8. VITRY ASC (Futsal D2)

Le Comité décide la mise en place du processus, malgré l'absence des documents pour les clubs ci-dessus, qui n'auront pas de désignation d'arbitres officiels à l'extérieur jusqu'à régularisation de leur situation.

SITUATION DES CLUBS « RELEVÉ N° 13

Clubs dissous et Radiés :

Total dû : 2059,20 €

Clubs actifs :

Cheminots Villeneuvois doit toujours : 7 734,70 € (Plusieurs relances)

Autres Clubs, total dû environ : 10 000 € (Appel de tous les Clubs + Envoi de relance x 2)

Le Comité décide qu'à défaut de règlement avant la date du **14 Septembre 2018** du relevé N° 13, l'équipe hiérarchiquement la plus élevée dans le championnat départemental District, aura **MATCH PERDU** par pénalité pour toutes les rencontres qui se dérouleront au-delà de cette dernière date (14.09).

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2018
A LIMEIL BREVANNES**

Le Président, Thierry MERCIER informe que l'Assemblée Générale «Ordinaire» se déroulera à Limeil Brévannes. La date entérinée est le samedi 13 Octobre 2018. Le Comité fixe l'amende pour absence à ces Assemblées à 10 € par voix.

Présentation par la Trésorière Générale, Marie-Christine CATELAN FONTAINE :

*** Bilan au 30 Juin 2018**

*** Budget Prévisionnel 2018 & 2019**

Ordre du Jour :

- * Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective du 14/10/17 à Choisy le Roi
- * Allocution du Président du District, Thierry MERCIER
- * Approbation du Rapport Moral, saison 2017 & 2018
- * Rapport Financier au 30 Juin 2018

a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes

b) Approbation du rapport Financier au 30 Juin 2018

* Budget prévisionnel 2018 & 2019

- a) *Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes*
- b) *Approbation du budget prévisionnel 2018 & 2019*

* Retour sur les Indemnités Arbitrage

* Lecture des palmarès et remise des récompenses

* Questions diverses présentées par les Clubs (*)

* Remise officielle des ballons des « Challenges du Président du Conseil Général du Val de Marne » aux clubs du District

* Clôture de l'Assemblée Générale et Pôt de l'Amitié

(*) Questions ou propositions présentées par les Clubs

Toutes les questions ou propositions présentées par les Clubs doivent, pour être portées à l'ordre du jour de cette Assemblée (*Rubrique : « Questions Diverses présentées par les Clubs »*) être adressées « **en lettre recommandée avec accusé de réception** » ou par « **mail officiel** » à **en-tête du club au secrétariat du District, dûment signées par le Président de l'Association**, au plus tard **le 13 Septembre 2018**

Le Comité valide l'ensemble des documents pour l'Assemblée Générale.

POUR UNE SAISON « SPORTIVE ET RESPECTUEUSE »

Le groupe de travail propose comme nouvelle appellation pour cette manifestation :

« *JOURNEE DU FAIR-PLAY* » ou « *RESPECT AUJOURD'HUI et DEMAIN* » ou « *FOU DE FOOT ET DE RESPECT* » ou « *JE JOUE, JE NOUS RESPECTE* »

Le Comité, à la majorité, décide que la nouvelle appellation sera : « **JE JOUE, JE NOUS RESPECTE** »

Date retenue pour cette action : **20 et 21 Octobre 2018.**

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Le déploiement concernant toutes les catégories sauf les critères + 45 et + 55, un recensement a été effectué auprès des Clubs afin de déterminer le nombre de sessions à mettre en place.

A ce jour nous avons 30 personnes qui se sont inscrites, nous les avons réparties en 2 groupes :

1^{ère} date : Lundi 10 Septembre 2018 (de 19h00 à 20h30)

Intervenants : Mme Lili FERREIRA et M. Régis ETIENNE +

2^{ème} date : Jeudi 13 Septembre 2018 (de 19h00 à 20h30)

Intervenants : MM. Aurélien FAIVRE et Marc VINCENTI

La Commission Mission de Communication Information & Formation sera présente également pour les émargements.

Demande du Club de VALENTON FA : Une formation FMI sera assurée au sein du club le Lundi 24 Septembre 2018 – *Intervenant : Marc VINCENTI*

D'autres dates seront programmées en fonction des demandes des Clubs.

20^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL

Des réunions préparatoires vont être programmées sur les divers sites accueillant une rencontre du Tournoi International afin que chacun respecte le cahier des charges très important de cette grande manifestation.

Une dernière réunion de cadrage sera effectuée au District avec toutes les Communes et les clubs concernés

Lieux et horaires des rencontres :

MARDI 30 OCTOBRE 2018

Stade Didier Pironi à LIMEIL BREVANNES

14h00 = FRANCE / ANGLETERRE

Stade Gabriel Péri 9 à VITRY/SEINE

16h00 = JAPON / AUTRICHE

JEUDI 1^{er} NOVEMBRE 2018

Complexe Sportif Octave Lapize à VILLIERS/MARNE

14h00 = FRANCE / JAPON

Complexe Sportif Philippe Dieuleveult, au PLESSIS TRÉVISE

16h00 = AUTRICHE / ANGLETERRE

SAMEDI 03 NOVEMBRE 2018

Complexe Sportif Léo Lagrange à Bonneuil sur Marne

14h00 = JAPON / ANGLETERRE

16h00 = FRANCE / AUTRICHE

SERVICES CIVIQUES

Date de lancement du dispositif pour cette nouvelle saison, **le LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018 à 19H00 au Siège du District**

Ce dispositif entame sa 7^{ème} saison, un bilan très positif puisque cela a permis de déployés 250 volontaires en Clubs (*Coût de l'opération pour l'état sur les 7 saisons : 1,5 m€*)

A ce jour :

64 Candidats dont 9 femmes représentant : 38 Clubs

Nouveauté de cette 7^{ème} saison : Afin de responsabiliser les clubs et les volontaires à participer à la vie du District, une participation mensuelle pour chaque volontaire est demandée (50 €).

Par ailleurs, comme la saison dernière, toute absence injustifiée d'un volontaire à une action entraînera une retenue sur indemnité.

L'engagement des volontaires : « Un apport opérationnel »

- ✓ Renforcer l'**encadrement** avec l'éducateur : **Administratif, pédagogie, rencontres**
- ✓ Faire **progresser** le club : **Programme Educatif Fédéral, LABEL Jeunes**
- ✓ Participer au **projet club** : **Stage vacances, école, sport santé, porte-ouverte**

La formation continue des volontaires : « Se former pour progresser »

- ✓ Journée d'intégration:
- ✓ PSC 1 :
- ✓ Citoyenne :
- ✓ Educateur : tout au long de l'année

Le District ne pouvant accueillir que 60 Jeunes Volontaires, donne quitus au Président pour les choisir d'après des critères (licenciés/ nombre de services civiques par club).

REUNION PRESIDENT(e)S & TRESORIER(e)S DE CLUBS

Une réunion d'information sur le thème suivant : « **Nouvelles règles sociales liées aux évolutions du droit du travail : conséquences pour les Clubs employeurs** »

Le Vendredi 21 Septembre 2018 de 19h00 à 20h30 au siège du District du Val de Marne de Football
Intervenant : Cabinet PARIENTE AVOCATS

Diffusion du message sur le site internet envoi sur toutes les boîtes mails des Clubs avec coupon-réponse.

CHALLENGE « CLUB DYNAMIQUE »

Proposition d'évolution de ce Challenge comme suit :

	2017-2018	2018-2019
Critères	27, longs à renseigner (détail de chaque actions)	4, déjà saisies sur Foot2000 (labels, formation)
Fonctionnement	Trois tranches -200, 200-500, +500Publié en fin de saison	Publication mensuelle à partir de décembre afin d'inciter les clubs à s'améliorer
Dotation	5000 € répartis en 3 * 3 clubs	5400 € répartis en 10 clubs: 2*900€, 4*600€, 4*300
Avantages	Tous les types de clubs représentés	Valoriser les actions prioritaires fédérales (football d'animation, féminines et formations) Attractivité et simplicité
Inconvénients	Des récompensés ne participant ni au label ni aux formations. Basculer d'une tranche à l'autre prive parfois de la récompense.	Moins de petits clubs récompensés (pondération à affiner)

Le Comité demande qu'une proposition définitive soit faite pour le prochain Comité.

DIVERS

Courrier du club MANDRES PERIGNY FC EN CDM D1 qui se désengage, conséquence :

1^{er} Choix : Pas de changement.

-Le championnat de CDM D1 comportera 11 équipes (le 11eme et le 10eme descendront en CDM D2).

2^{ème} Choix : On fait monter le meilleur 3^{ème} de CDM D2 de la saison 2017/2018.

-Noiseau SS se retrouverait en CDM D1 à la place de Mandres Perigny FC et le groupe de CDM D1 sera composé de 12 équipes.

Conclusion Du Responsable Des Competitions :

Ce changement se fait après l'adoption des groupes par le Comité de Direction de Juillet 2018.

Il serait également souhaitable d'avoir l'accord du club de Noiseau SS car en D1 :

- le recrutement n'est pas le même
- ce n'est pas le même budget (arbitre désigné automatiquement dans cette division)
- l'alternance n'est pas parfaite

Et en plus, on change le calendrier de Vincennes CO en Anciens D3 (déjà paru)

Le Comité, après étude du dossier, entérine le 2^{ème} Choix si accord du Club de NOISEAU SS.

DECISION de la Commission Régionale d'Appel du 04 Juillet 2018 (transmise le 26/07/2018 au District)

Affaire : FRESNES AAS / VITRY CA en U15 D3/B du 24/03/2018

Rapportant la décision de la Commission de Discipline dans toutes ses dispositions (déclassement de l'équipe (1) U15, suspension du joueur et des dirigeants).

Ce qui entraîne :

-FRESNES AAS (1) se retrouve 2^{ème} de la Poule B du championnat U15 D3, en position de montant (les 6 premiers sont montés)

-FRESNES AAS (2) peut monter en U15 D4 ne se retrouvant plus bloqué par son équipe (1)

1^{ère} solution :

-Rétablir le classement « réel » en U15 D3 Poule B (Fresnes AAS se retrouvant 2^{ème})

-Ne plus faire monter IVRY FOOT US (2) en U15 D2 (se retrouvant 7^{ème} de la poule B)

-Faire descendre VINCENNES CO (3) en U15 D4 qui se retrouve en position de reléguable à la place de FRESNES AAS (1)

2^{ème} solution :

-Faire une poule de 12 en U15 D2 afin d'intégrer l'équipe (1) de FRESNES AAS

Entraînant une descente supplémentaire à l'issue de la saison (3 derniers au lieu des 2 derniers)

Le Comité, à l'unanimité opte pour la 2^{ème} solution.

COURRIERS DIVERS

FFF

-Séminaire Annuel des Conseillers Techniques en charges DAP du 10 au 13 Septembre 2018 à Chateauroux : *Driss TAFININE y participera.*

LPIFF

-Comité de Direction du 11 Juillet 2018 et du 27 Août 2018

M. Denis TURCK qui représentait le District au cours de ces Comités de Direction fait un retour sur les points abordés.

Il précise que le Président de la LPIFF a bien reçu les 2 courriers recommandés de notre District auxquels il ne donnera pas de suite favorable et il a été précisé qu'une réponse écrite serait faite (Rien reçu à ce jour).

1^{er} concerne : «Critérium régional U12 & U13 : Engagements 2018-2019

Les clubs proposés par notre District, départagés par la grille qui avait été définie à cet effet depuis l'existence de ce critérium, n'a pas été retenue par la LPIFF alors que validée par notre Comité de Direction du 27 Juin 2018

2^{ème} concerne : «Montées supplémentaires Seniors en LPIFF »

Le Club de VITRY CA a un appel en cours par rapport à ce 2^{ème} point.

-Semaine du Football Féminin

Le Bilan a été retourné dûment complété.

-Réunion de la Commission Régionale de Gestion et Formation des Délégués : Réunion le 07 Septembre 2018 de 18h00 à 20h30 à la LPIFF.

Mme Martine PASDELOUP représentera le District au cours de cette réunion.

CLUBS

- Portugais Aca. Champigny AS - 30 Juin 2018 rencontre avec le CECI FOOT

M. Vincent GUERIN, parrain de l'action, a représenté le District au cours de cette journée riche en échanges qui a permis aux Dirigeants, Educateurs, Joueurs d'avoir une autre vision du Football.

-Saisi du CNOSEF par le club de CACHAN CO suite à une décision du Comité D'appel Chargé des Affaires Courantes du 15 Juin 2018 ayant confirmé le match perdu par pénalité à son équipe lors de la rencontre : ASOMBA / CACHAN CO Anciens 2D.B du 08.04.18

Le District a été invité à une audience de conciliation concernant le dossier, le Jeudi 02/08/2018 à 15h00. Un mémoire a été adressé, le District étant fermé à cette dernière date.

A ce jour, nous avons eu un retour de CNOSF relatif à cette conciliation qui propose au club de CACHAN CO de s'en tenir à la décision de la Commission du District du Val de Marne de Football du 14 juin 2018.

-Courrier de VITRY CA –Demande d'entente catégorie Anciens D2-A avec le Club Olympique d'Ivry, le nom de l'équipe sera : CA VITRY-OC IVRY 11

Le Comité donne une suite favorable à cette demande.

-Courrier d'Entente Jeunes du Stade et accord de Ultra Marine pour une entente, catégories U15 et U17

Le Comité donne une suite favorable à cette demande.

DIVERS

-Courrier adressé par le District à tous les Clubs évoluant en U15 D3

Suite à la participation dans ce groupe d'une équipe du PARIS FC uniquement de Filles afin de les informer de toutes les modalités.

-Courrier de Mme Sophie MAUSOLE, Co-Directrice du Tournoi de GUERLEDAN

Remerciement pour les places offertes pour la Coupe U20F aux familles ayant accueilli nos jeunes joueuses pendant le tournoi.

TECHNIQUE & FEMININES

FOOTBALL D'ANIMATION

PEF – Objectif : Engager activement tous les clubs du District y compris les clubs de Futsal. Aujourd'hui 48 clubs sont engagés sur 64 possibles.

Label Jeunes : l'objectif est d'informer et de travailler avec les clubs pour l'obtention du Label Jeunes ou afin qu'ils pérennisent leur structuration.

Propositions afin d'harmoniser les pratiques et de permettre aux clubs une meilleure visibilité:

1/U12-U13 : Le Critérium Pré-régional Claude Lachiche change d'appellation et devient : Critérium Avenir Claude Lachiche.

2/U10-U11 : Création du Critérium Avenir (nom à définir), calqué sur le Critérium Avenir Claude Lachiche Ce Critérium Avenir U11 est créé afin :

- d'éviter les rencontres hors-cadre
- de permettre des rencontres équilibrées

Dans le cadre de ce critérium, il sera proposé des rencontres interdistrict avec nos voisins.

Football à l'Ecole Primaire : Maintien de l'activité départementale, en liaison avec l'action fédérale intitulée « Foot à l'Ecole ». 3 séances par classes seront mises en place de football par classe. Une dotation FFF sera remise en fin de cycle à chaque école qui participe. Une animation en direction des Professeurs de Ecoles sera organisée et co-animée par l'USEP, l'Education Nationale et le District.

Accompagnement des clubs :

Modifications des horaires hebdomadaires des techniciens, en conservant la base des 35h, afin de faciliter la présence du district dans nos clubs et de favoriser leur accompagnement.

FOOTBALL DIVERSIFIE

- 1- Réorganisation de la Commission**
- 2- Réunion clubs prévue le 17 septembre**
- 3- Développement des Pratiques pour les catégories U7-U9-U11-U13**
 - Création de plateaux U6-U7
 - Création de Plateaux U8-U9

- Création d'un Critérium U10-U11
- Création d'un Critérium U12-U13
- Maintien de la Coupe Futsal U12-U13
- Maintien de la Coupe Futsal U12F-U13F
- Maintien de la Coupe Futsal U10F-U11F

4- Evaluation des Pratiques prévue en décembre

FORMATION DES CADRES

FORMATIONS	DATES		LIEU
CFF 1			
MODULE U9	21/09/18	22/09/18	District
MODULE U9	25/10/18	26/10/18	District
MODULE U9 FEMININE	25/02/19	26/02/19	District
MODULE U9	25/04/19	26/04/19	District
MODULE U9	14/06/19	15/06/19	District
MODULE U11	04/10/18	05/10/18	District
MODULE U11	10/12/18	11/12/18	District
MODULE U11	04/03/19	05/03/19	District
MODULE U11 FEMININE	22/04/19	23/04/19	District
MODULE U11	10/05/19	11/05/19	District
CFF 2			
MODULE U13	15/10/18	16/10/18	District
MODULE U13	28/02/19	01/03/19	District
MODULE U13	05/04/19	06/04/19	District
MODULE U15	19/11/18	20/11/18	District
MODULE U15	10/01/19	11/01/19	District
MODULE U15	18/04/19	19/04/19	District
CFF 3			
MODULE U17-U19	12/11/18	13/11/19	District
MODULE U17-U19	07/02/19	08/02/19	District
MODULE U17-U19	01/04/19	02/04/19	District
MODULE SENIORS	22/11/18	23/11/18	District
MODULE SENIORS	04/02/19	05/02/19	District
MODULE SENIORS	28/03/19	29/03/19	District
MODULES COMPLEMENTAIRES			
MODULE ANIMATRICE	29/09/18		District
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	19/12/18	20/12/18	District
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	14/02/19	15/02/19	District
MODULE GARDIEN DE BUT DECOUVERTE	25/10/18	26/10/18	District
MODULE GARDIEN DE BUT DECOUVERTE	23/05/19	24/05/19	District
MODULE U7	30/10/18		District
MODULE U7	22/05/19		District
CERTIFICATIONS			
CFF 1, CFF 2, CFF 3	12/09/18		Parc du tremblay
CFF 1, CFF 2, CFF 3	01/12/18		Parc du tremblay
CFF 1, CFF 2, CFF 3	04/05/19		Parc du tremblay

Les modules suivants ne sont plus dispensés par les Districts, mais par la LPIFF :

- Module Arbitrage
- Module Associatif & Module Sportif et Educatif

Apparition du Module Animatrice et de Modules dirigeants (en attente de livraison des contenus).

Les Formations peuvent être décentralisées dans les Clubs.

PROGRAMME DE L'EXCELLENCE SPORTIVE

U13 (nés en 2006)

Objectif : Détection Concours d'entrée aux Pôles Espoirs de Clairefontaine et Reims

Mercredi 10/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 17/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mardi 24/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay (*Clubs régionaux et pré-régionaux*)

Mercredi 07/11 Détection toute la journée au Parc du Tremblay

Mercredi 14/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 21/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 28/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 05/12 Détection à 13h30 au parc du Tremblay (*dernier tour départemental*)

Mercredi 12/12 Détection à 13h30 au parc du Tremblay (*si besoin*)

U14 (nés en 2005)

Objectif : Détection pour Sélection DISTRICT 94

Mercredi 5/12 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 12/12 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 19/12 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 09/01 Match amical (*à définir*)

Mercredi 16/01 Interdistrict (*à définir*)

Mercredi 23/01 Match amical (*à définir*)

Mercredi 30/01 Interdistrict (*à définir*)

U15 (nés en 2004)

Objectif : Détection pour Sélection DISTRICT 94

Mercredi 26/09 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 03/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 10/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 17/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay

Lundi et Mardi 22 et 23/10 Stage au Parc du Tremblay

Jeudi 25/10 Match amical (*à définir*)

Vendredi 2/10 Interdistrict VS 93 à 13h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 14/11 Match amical (*à définir*)

Mercredi 21/11 Match amical (*à définir*)

Mercredi 28/11 Interdistrict VS 77 à Montry

U16 (nés en 2003)

Objectif : Détection pour Sélection DISTRICT 94

Mercredi 26/09 Détection à 15h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 03/10 Détection à 15h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 10/10 Détection à 15h30 au Parc du Tremblay

Mercredi 17/10 Détection à 15h30 au Parc du Tremblay

Lundi et Mardi 22 et 23/10 Stage au Parc du Tremblay

Jeudi 25/10 Match amical (*à définir*)

Lundi et Mardi 29 et 30/10 Interdistrict (*à définir*)

U15F (nées en 2004)

Objectif : Sélection DISTRICT 94 pour Interdistricts – Finalité Sélection LPIFF

Dimanche 30/09 Rentrée du football féminin U13F/U16F

Dimanche 14/10 Détection à 9h00 au Parc du Tremblay

Dimanche 21/10 Détection à 9h00 au Parc du Tremblay

Lundi 29/10 Centre de perfectionnement à 9h00 au Parc du Tremblay

Vendredi 02/11 Match Interdistrict VS 93 au Parc du Tremblay

Mercredi 21/11 Match Amical (*à définir*)

Mercredi 28/11 Match Interdistrict VS 77 à Montry

U14F (nées en 2005)

Objectif : Sélection DISTRICT 94 pour Interdistricts - Finalité Sélection LPIFF

Dimanche 30/09 Rentrée du football féminin U13F/U16F

Dimanche 13/01 Détection à 9h00 au Parc du Tremblay

Dimanche 10/02 Détection à 9h00 au Parc du Tremblay

Dimanche 24/02 Centre de perfectionnement à 9h00 au Parc du Tremblay

Vendredi 01/03 Match Interdistrict (*adversaire et lieu à définir*)

U13F (nées en 2006)

Objectif : Sélection DISTRICT 94 en vue des détections U14F (n+1) - Finalité Participation en tournoi

Dimanche 30/09 Rentrée du football féminin U13F/U16F

Dimanche 13/01 Détection à 9h00 au District

Dimanche 03/02 Détection à 9h00 au District

Dimanche 24/02 Centre de perfectionnement à 9h00 au District

Dimanche 05/05 Centre de perfectionnement à 9h00 au District

Dimanche 19/05 Centre de perfectionnement à 9h00 au District

Tournoi à définir

SCOLAIRE

Suivi des Sections Sportives (collège : Orly, Paris13 et Paris 20 – lycée : Créteil)

Réunion Commission Football en Milieu Scolaire à fixer

FOOTBALL FEMININ

1 - Analyse fédérale des clubs labélisés :

Le District du Val-de-Marne, avec **7 clubs labélisés OR**, est, à ce jour, le **premier District de France**.

Nos clubs nous permettent d'être, en termes de nombre, **situé devant la plupart des Ligues** (Districts réunis) de France.

2 - Réunions club programmées les : 20/09/18 & 20/12/18

3 - La Coupe du Monde 2019, nous offre un levier de développement que nous devons saisir. Actuellement, 2 évènements sont en cours d'élaboration :

- Girly CUP
- Paris Ladies CUP

D'autres évènements pourraient naître suite aux propositions faites par la Commission Féminine.

4 - Une réorganisation de la Commission Féminine a eu lieu au courant de la saison dernière :

- La Gestion des Sélections s'effectuera dorénavant en Commission Technique. Le support de la commission féminine reste primordial.
- La commission axera son travail sur le développement de masse :
 - Organisation d'évènements promotionnels
 - Outils d'accompagnement des clubs

5 – Accompagnement des clubs :

Modifications des horaires hebdomadaires des techniciens, en conservant la base des 35h, afin de faciliter la présence du district dans nos clubs et de favoriser leur accompagnement.

VEHICULE DE SERVICE

Dans le cadre de différentes actions programmées sur la saison 2018/2019, une utilisation du véhicule service sur plusieurs actions au même moment. D'autre part l'ancienneté de celui-ci (20 ans) amène à suggérer l'acquisition d'un nouveau véhicule, pour mener à bien nos différentes actions.

Le Comité ne peut pas donner une suite favorable pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le moment.

ARBITRAGE

Intervention de José DIAS, Président de la CDA :

***Effectif de nos Arbitres :**

208 Arbitres de District / 172 renouvellements à ce jour / 20 arrêts

***Retour sur la réunion de début de saison du 04 Septembre 2018 à la Maison des Syndicats :**

75% d'Arbitres présents

Présence du Président de la CRA à cette réunion

***Informations :**

2 Arbitres descendent de la LPIFF

Une permanence de la CDA sera assurée tous les 15 Jours le Mardi soir, le but étant de recréer du lien et de la proximité avec les Arbitres

Des sessions de formations vont être proposées aux Arbitres pour des remises à niveau

***Nouveauté « Arbitres Futsal »**

Candidatures <ul style="list-style-type: none">• Avoir 1 an de pratique sur l'arbitrage foot à 11• Motivé et sérieux• Disponible	Test Physique <ul style="list-style-type: none">• Mercredi 26 septembre (à valider + horaire, 19h-21h).• Dans un gymnase• Voir le règlement pour les différents tests (temps et distance)
Test Théorique <ul style="list-style-type: none">• Jeudi 04 octobre 2018 à partir de 19h00, au District du Val-de-Marne pour toutes les catégories.• Note minimal de 12/20• Présence obligatoire• Rattrapage (courant novembre/décembre) <u>Test vidéo:</u><ul style="list-style-type: none">• 10 vidéos sous forme de QCM (sur 20 points) <i>Pour toutes les catégories D1, D2 et Candidats</i><u>Test écrit:</u><ul style="list-style-type: none">• Pour les catégories D1 et D2: 5 questions sur 2 points 6 2 questions sur 5 points• Pour les candidats: 10 questions sur 2 points	

Propositions de modifications du Règlement Intérieur de la CDA (après avoir tenu compte du retour de la CRA) comme suit :

Article 5.1. CONTROLE DES CONNAISSANCES THEORIQUES

Il est rajouté un rappel à la fin de cet article :

Rappel :

« Il résulte de l'article 34 du Statut Fédéral de l'Arbitrage qu'un Arbitre qui n'a pas, deux saisons de suite, dirigé le nombre minimum de rencontres tel qu'il est fixé par le Comité de Direction de la Ligue est considéré comme ne faisant plus partie du corps Arbitral »

Article 8.3 CLASSEMENT

Les Arbitres R3 Stagiaires sont intégrés dans un classement spécifique à leur catégorie. Le major de la promotion accède directement à la catégorie Arbitre Régional 2. ~~L'Arbitre classé second peut accéder directement à la catégorie Régional 3 A. Les Arbitres classés 3ème et suivants sont classés Régional 3 B.~~ L'Arbitre R3 Stagiaire non admis reste à la disposition de son District d'appartenance qui décide de son affectation au même titre que les Arbitres R3 ou Arbitres Assistants AAR ~~2~~ **2** rétrogradés en fin de saison.

Article 13 : REINTEGRATION

La demande de réintégration est étudiée par la CDA, qui statue. Il est fait application des dispositions prévues à l'article 12 précité. Cette procédure ne concerne que les anciens Arbitres ayant quitté l'arbitrage actif depuis moins de 1 an. Dans le cas contraire et pour tout arbitre ayant interrompu l'arbitrage pour une durée supérieure à 1 an **2 ans**, il est fait application des dispositions prévues pour les candidats arbitres.

14.2. DESIGNATIONS

Aucun Arbitre officiel ou candidat ne peut diriger un match officiel ou amical s'il n'a pas été désigné officiellement par la CDA. Toutefois, un Arbitre, présent sur le terrain pendant la rencontre et qui n'a pas de désignation officielle, peut, sur présentation de sa licence, suppléer l'Arbitre officiel désigné si celui-ci est absent, malade ou blessé.

Cette possibilité est soumise aux conditions suivantes :

- ~~L'Arbitre n'est pas sous le coup d'une sanction de non désignation~~
- ~~L'Arbitre est désignable le jour du match, et donc pas indisponible~~
- ~~L'Arbitre mentionne sur la feuille de match la demande par les deux clubs en présence~~

Annexe 1

9 – Dispositions complémentaires

~~Le Candidat doit satisfaire à un entretien individuel avec la CDA. Lors de cet échange, la CDA souhaite connaître les raisons et la motivation qui ont amené sa candidature à la fonction d'arbitre. La CDA se réserve le droit de refuser le candidat si des incompatibilités sont constatées.~~

La nomination au titre d'Arbitre Départemental entraîne la pleine et entière acceptation de l'arbitre au présent règlement intérieur, et ce sans autre formalisme préalable.

Toute candidature au titre d'Arbitre Départemental émanant d'un ancien arbitre officiel est soumise à examen afin de déterminer les raisons qui l'ont amené à quitter l'arbitrage. ~~En fonction des motifs d'arrêt d'activité, la CDA se réserve le droit de ne pas donner suite à la candidature (sanction disciplinaire par exemple). Si l'arbitre n'a pas purgé personnellement intégralement sa sanction disciplinaire du fait de l'arrêt d'activité liée à la sanction, la CDA refusera son inscription.~~

L'accès à la formation initiale peut être subordonné à des conditions techniques d'inscription définies par le Comité de Direction du District.

Annexe 2

TESTS PHYSIQUES FIFA POUR LES ARBITRES FUTSAL

Le test de condition physique officiel pour les arbitres de futsal est composé de trois épreuves.

Le test 1, Vitesse, mesure la vitesse maximale de l'arbitre sur 20 mètres.

Le test 2, CODA, évalue la capacité de l'arbitre à changer de direction sur 36 mètres.

Le test 3, ARIET, mesure la capacité de l'arbitre à réaliser des répétitions de courses vers l'avant et en pas chassés sur une période prolongée.

TEST 1 – VITESSE (2 sprints de 20 mètres par arbitre à réaliser) :

- Catégorie Futsal Régional 1 : maximum 3,50 secondes par sprint
- Autres catégories : maximum 3,60 secondes par essai

➤ Modalité du TEST 1 – VITESSE :

Les arbitres doivent s'aligner au départ avec le pied avant sur la ligne de départ. Lorsque le responsable de test indique que les chronomètres/chronométrateurs sont prêts, l'arbitre est autorisé à partir.

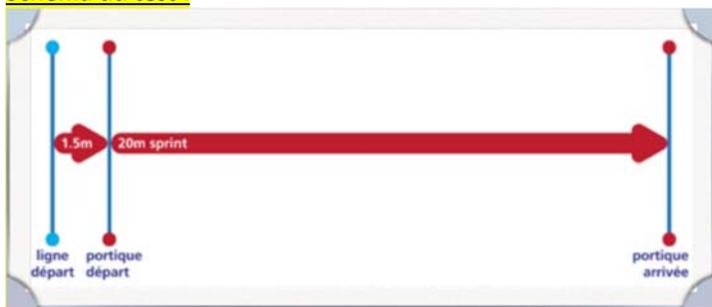
Les arbitres ont droit à 90 secondes de récupération maximum entre chacun de leurs deux sprints de 20m. Pendant la phase de récupération, les arbitres doivent regagner le départ en marchant.

Règlementation :

- Si un arbitre chute ou trébuche, il se voit accorder un essai supplémentaire.

- Si un arbitre échoue sur l'essai, il se voit accorder un essai supplémentaire. Si un arbitre échoue sur deux de ses essais, il n'a pas réussi le test.

Schéma du test :



TEST 2 - CODA (1 passage par arbitre - capacité à changer de direction sur 36 m) :

- Catégorie Futsal Régional 1 : maximum 10,50 secondes
- Autres catégories : maximum 11,50 secondes

➤ Modalité du TEST 2 – CODA

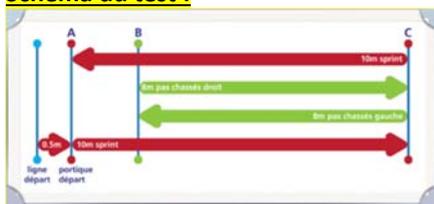
Les arbitres doivent s'aligner au départ avec le pied avant sur la ligne de départ. Lorsque le responsable de test indique que les chronomètres/chronométrateurs sont prêts, l'arbitre est autorisé à partir.

Les arbitres doivent sprinter 10m vers l'avant (A à C), puis faire 8m en pas chassés gauche (C à B) et 8m en pas chassés droit (B à C), avant de finir une course avant de 10m (C à A).

Règlementation :

- Si un arbitre chute ou trébuche, il se voit accorder un essai supplémentaire
- Si un arbitre échoue sur l'un de ses deux essais, il se voit accorder un troisième essai immédiatement après le deuxième. Si un arbitre échoue sur deux de ses trois essais, il n'a pas réussi le test.

Schéma du test :



TEST 3 – ARIET (Test de fractionné pour l'endurance des arbitres)

- Catégorie Futsal Régional 1 : palier 13,5-3 (585 mètres)
- Autres catégories : palier 13,0-8 (455 mètres)

➤ Modalités du TEST 3 – ARIET

Les arbitres doivent prendre le départ debout. Ils doivent réaliser la séquence suivante au rythme dicté par le fichier audio.

Courir 20m (B-D), faire demi-tour et courir 20m (D-B) ;

Marcher 2,5m (B-A), faire demi-tour et marcher 2,5m (A-B) ;

Pas chassés sur 12,5m (B-C) et pas chassés sans se retourner sur 12,5m (C-B) ;

Marcher 2,5m (B-A), faire demi-tour et marcher 2,5m (A-B).

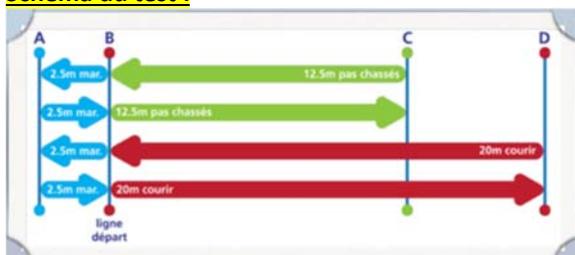
Le fichier audio dicte le rythme des courses et la durée de chaque temps de repos. Les arbitres doivent tenir le rythme imposé par le fichier audio jusqu'à atteindre le niveau requis.

Les arbitres doivent prendre le départ debout, avec le pied avant sur la ligne (B). Les arbitres doivent poser un pied sur les lignes de demi-tour (C et D).

Règlementation :

- Si un arbitre ne pose pas le pied sur la ligne dans le temps imparti, il reçoit un avertissement clair de la part du responsable de test.
- Si un arbitre arrive en retard une deuxième fois, il est éliminé du test par le responsable.

Schéma du test :



Annexe 3

2 – Déconvocation

A moins de 15 jours d'indisponibilité, toute indisponibilité devient une déconvocation.

Toute déconvocation envoyée sans document justificatif fait l'objet d'un traitement administratif par la C.D.A.

L'arbitre a 3 jours **ouvrés à compter du lendemain de la déconvocation ou du 1er jour ouvré qui suit la déconvocation si le lendemain de la déconvocation n'est pas un jour ouvré** pour fournir toutes pièces justificatives et nécessaires pour le traitement de son dossier par la CDA.

Annexe 4

6 – Promotion / Rétrogradation

La CDA peut sur décision décider qu'un arbitre issu du dispositif de la Filière Arbitrage Régional, qui obtient des résultats satisfaisants, pourra se voir le droit de bénéficier d'une promotion exceptionnelle. Dans le cas contraire, si les résultats n'atteignent pas les exigences demandées, il sera automatiquement rétrogradé dans sa catégorie initiale et remis dans l'effectif des arbitres départementaux.

Annexe 5

2 – Bonification

Des bonifications complémentaires peuvent être octroyées pour valoriser les participations aux rassemblements organisés par la CDA.

Cas	Objet	Bonus
Cas n°1	Participation aux réunions d'informations	3 pts
Cas n°2	Participation aux stages pratiques et physiques	5 pts
Cas n°3	Participation à la formation continue (renforcement des acquis)	6 pts
Cas n°3	Investissement dans le tutorat (accompagnement)	3 pts

MANQUEMENTS ADMINISTRATIFS

Cas	Objet	Bonus
Cas n°1	Feuille de match mal rédigée (FMI et papier)	Demande de rapport écrit 2 pts
Cas n°2	Rapport non parvenu dans les 48 heures	2 pts
Cas n°3	Erreur administrative ou technique entraînant une réserve fondée	4 pts
Cas n°4	Absence en commission de discipline ou d'appel	10 pts
Cas n°5	Manquements aux devoirs, irrégularités administratives répétées, comportement incompatible à la fonction.	Non désignation à titre conservatoire (convocation CDA)
Cas n°6	Déconvocation et/ou refus suite à une désignation à une Finale du Val-de-Marne sans justification recevable	1-week-end de non désignation 10 pts

RETARD SUR LE MATCH

Cas	Objet	Bonus
Cas n°1	Inférieur à 20 minutes	2 pts
Cas n°2	Supérieur ou égal à 20 minutes	4 pts
Cas n°3	Arrivée après le coup d'envoi	8 pts

Annexe 7

1 – Classements

Un classement des Arbitres est établi chaque fin de saison par la CDA. Après homologation par le Comité de Direction du District, le classement est porté à la connaissance des arbitres lors de la réunion de fin de saison.

Le classement tient compte des notes obtenues au(x) contrôle(s) pratique(s), aux contrôles théoriques et aux Bonus/Malus obtenus au cours de la saison.

Les notes seront rapportées sur les bases suivantes :

Catégorie	Pratique	QCM	Théorie
Départemental 1	Coef 2	20	40 60
Départemental 2	Coef 1	20	40 60
Départemental 3	Coef 1	20	40 60

Départemental 4	Coef 1	20	40 60
Départemental 5	Coef 1	20	40 60
Arbitre Assistant Départemental 1	Coef 2	20	40 60
Arbitre Assistant Départemental 2	Coef 1	20	40 60
Jeune Arbitre Départemental 1	Coef 2	20	40 60
Jeune Arbitre Départemental 2	Coef 2	20	40 60
Arbitre Football Départemental Diversifié		20	40 60
Arbitre Futsal Départemental 1	Coef 1	20	40 60
Arbitre Futsal Départemental 2	Coef 1	20	40 60

Annexe 8

1 – Formation

1.1. Formation initiale

Tout Arbitre de District de Football justifiant de 2 années d'ancienneté peut postuler pour devenir arbitre de Futsal, sur demande écrite à la CDA. La demande devra parvenir à la CDA avant le ~~1^{er} septembre~~ 15 septembre de la saison. La formation initiale s'appuie sur les connaissances que l'Arbitre a acquises en Football à 11 (aussi bien en théorie qu'en pratique).

Deux modules de 3h (dates à préciser) constituent la formation initiale pour les arbitres de Futsal. Ces cours présenteront les principales Lois du jeu spécifiques au Futsal.

A l'issue de ces modules, une évaluation théorique validera la nomination au titre d'Arbitre Candidat Futsal.

La note minimale est fixée à 12/20, en cas d'échec aucun rattrapage ne sera proposé.

Le candidat n'ayant pas suivi l'intégralité des ces 2 modules, ne pourra valider la partie théorique de l'examen.

Enfin une observation pratique permettra de déterminer un classement pour l'accession au titre d'Arbitre Futsal District 2. La CDA déterminera le nombre d'Arbitre Futsal dont elle a besoin pour couvrir les compétitions départementales.

1.2. Perfectionnement

Les Arbitres Futsal (Départemental 1 et 2) devront participer à 3 ou 4 modules de perfectionnement. Ces modules traiteront des Lois du jeu Futsal, des directives et gestuelles propres aux Futsal ainsi que la gestion des matches.

~~Ils auront lieu en début d'année.~~

~~Une évaluation théorique ponctuera le stage de perfectionnement.~~

2 – Tests physiques pour les Arbitres Futsal

Les tests physiques pour les Arbitres Futsal Départementaux sont obligatoires. Une session de rattrapage sera **organisée** par la CDA.

3 – Observations

Tous les Arbitres Départementaux Futsal seront observés **1 3 fois (2 inopinées et 1 désignés)** dans la saison.

Le Comité valide ces changements. Le Règlement Intérieur de la CDA sera mis en ligne sur le site du District avant le Début des Compétitions.

TOUR DE TABLE

Fernand DUARTE, Président de Villiers ES

-Remerciement pour l'invitation. Découvre avec stupéfaction ce qui se passe dans un Comité de Direction et s'étonne de tous les sujets abordés, très enrichissant, vu de l'extérieur il ne s'en rendait pas compte

-informe de la création d'un terrain synthétique à Villiers sur Marne

Régis ETIENNE :

-Fait un état de l'avancement des travaux du terrain du District et informe qu'une réunion avec les entreprises est programmée le 06 Septembre 2018.

Jean Pierre MAGGI

-Demande quand vont être publiés les nouveaux règlements

Dr Michel THOMAS

-Regrette que l'action proposée dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine par Estelle Bathenay n'ait pas une appellation Française. *Estelle lui propose de lui faire une proposition, et elle pourra changer.*

Jean Jacques FOPPIANI

-S'étonne de ne pas avoir eu la décision de la Commission Régionale d'Appel le concernant sur l'appel du Club de Fresnes AAS

Patrick DARDENNES

-Revient sur le Football d'Animation et de la nouvelle organisation, et principalement sur la réorganisation (nouveaux Commissaires) ce qui va permettre de faire 2 groupes (Administratif +clubs). Le procès-verbal de la Commission sera revu (une parution des amendes mensuelle en annexe du PV).

-Informe qu'il est nouveau Président Du Club de ST MANDE FC

Jean Jacques COMBAL :

-Informe du décès d'un jeune joueur de la VGA ST MAUR US (23 ans) et de sa compagne.

A représenté le District lors de leurs obsèques.

-Demande, si après les entretiens avec MM. JABRI, DAIGNY et SUSSET, le Comité lui donne le pouvoir de les nommer. *Le Comité donne son accord.*

-Informe le Comité de la mise en place de la Coupe Football Entreprise

PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION
- MERCREDI 14 NOVEMBRE 2018 -

Le Président,
Thierry MERCIER

Le Secrétaire Général,
Jean Jacques COMBAL